

PROCES VERBAL DE CONSTAT

Dressé le SIX NOVEMBRE
DEUX MILLE VINGT-TROIS
A 8 H

REQUERANT(S) :

SMMAG-SYNDICAT DES MOBILITES DE L'AIRES GRENOBLOISE
10 RUE HEBERT
38000 GRENOBLE

COPIE

SELARL Henri MEZAGHRANI
HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIE
16, rue Jean-Jacques Rousseau
38000 GRENOBLE

Tél : 04.76.51.52.50
Fax : 04.76.54.60.46

140172 SG

A LA DEMANDE DE :

Le SMMAG - Syndicat des Mobilités de l'aire Grenobloise dont le siège social est 10 rue Hébert 38000 GRENOBLE, représenté par son Président

Lequel m'a préalablement exposé :

Qu'une enquête publique est organisée dans le cadre du projet de création d'une liaison par câble entre Fontaine, Sassenage, Grenoble et Saint Martin le Vinoux ;

Que conformément à l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2023, signé par le Préfet de l'Isère, cette enquête doit se dérouler du 6 novembre 2023 au 21 décembre 2023 inclus ;

Qu'un avis d'enquête publique a été affiché en mairies de Fontaine, Sassenage, Grenoble et Saint Martin le Vinoux, ainsi que sur les lieux ou au voisinage des aménagements, ouvrages ou travaux projetés ;

Que l'intégralité du dossier d'enquête publique est mis à la disposition des usagers au sein desdites mairies, avec un registre ;

Qu'il me requiert afin de constater l'affichage effectif de cet avis d'enquête publique en tous lieux prévus, ainsi que la présence du dossier complet de l'enquête publique avec son registre dans les locaux des mairies ;

Y déférant,

Je, Henri MEZAGHRANI, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Henri MEZAGHRANI, Huissier de Justice Associé », à la résidence de GRENOBLE – 16 Rue Jean Jacques Rousseau, soussigné,

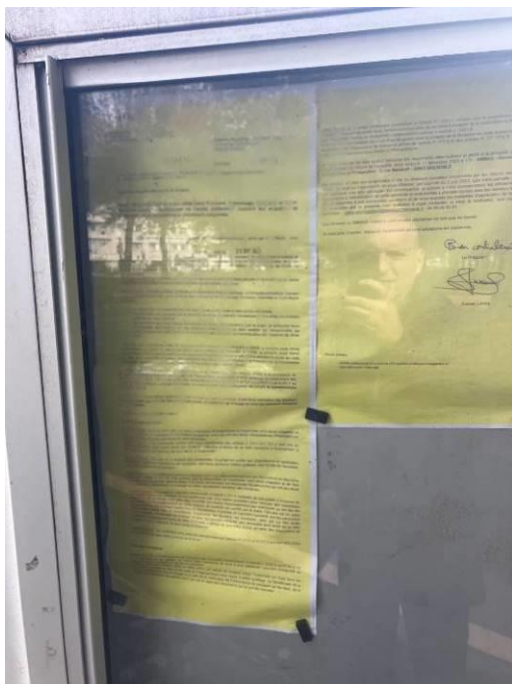
Certifie m'être transporté ce jour, aux lieux et horaires indiqués ci-après, où là étant, j'ai procédé aux constatations qui suivent :

CONSTATATIONS EN MAIRIES

Mairie FONTAINE – 8 H

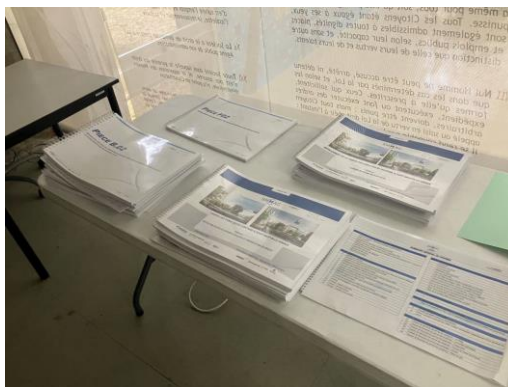
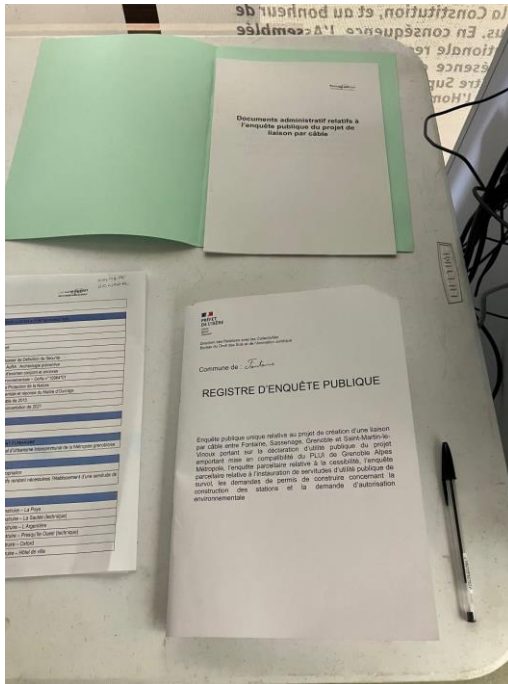
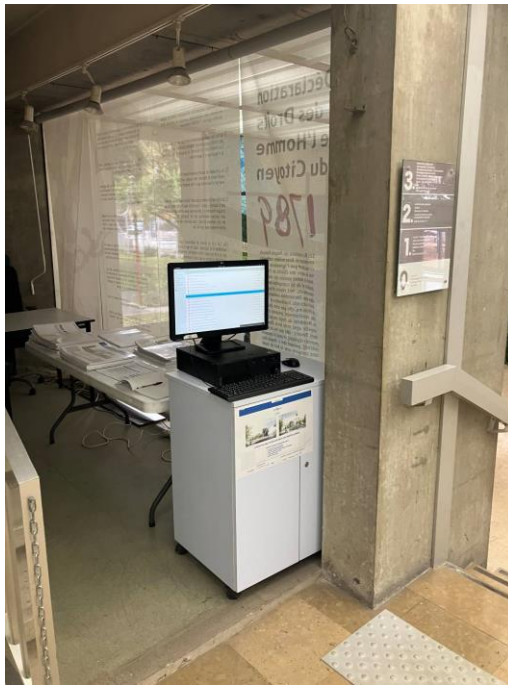
Je constate l'affichage de l'avis d'enquête publique, sur le panneau prévu à cet effet.

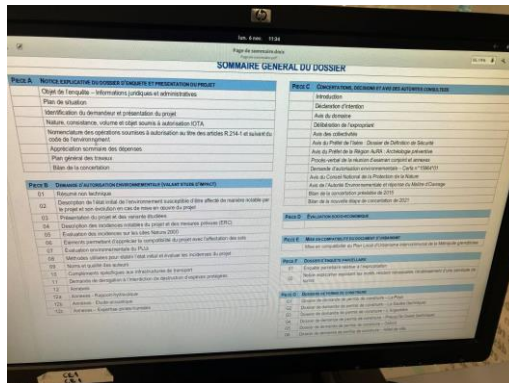
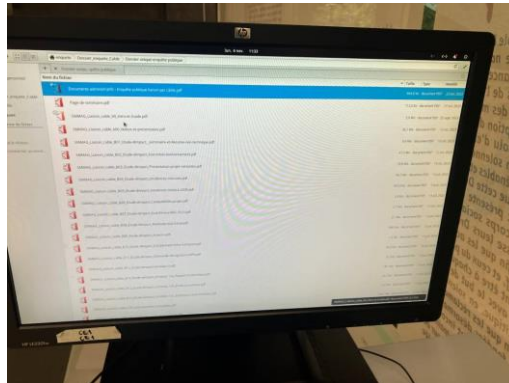
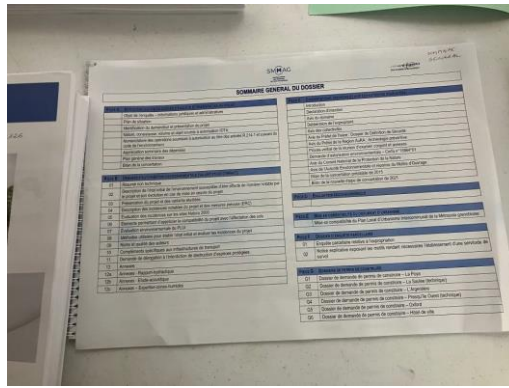
Cet affichage est visible et lisible du public.



Mise à disposition du dossier complet de l'enquête publique et du registre

Dans le hall de la mairie, je constate que l'entier dossier d'enquête publique et son registre idoine sont à la disposition du public, en format papier et en format numérique accessible par un ordinateur et des accès activés.

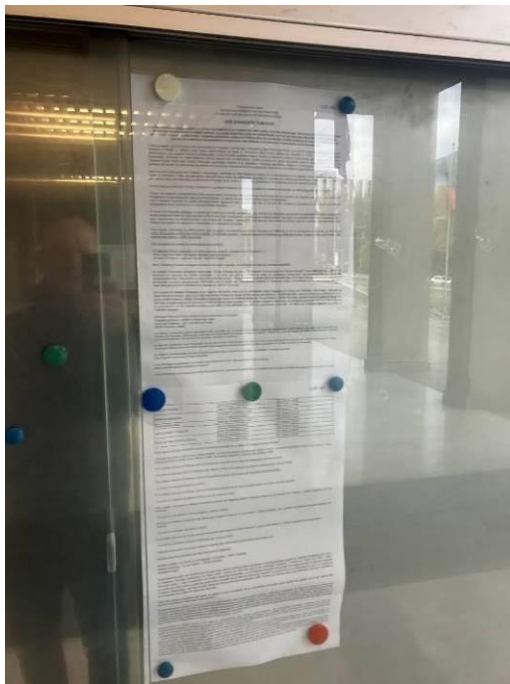




Mairie GRENOBLE – 9 H 45

Je constate l’affichage de l’avis d’enquête publique, sur le panneau prévu à cet effet.

Cet affichage est visible et lisible du public.

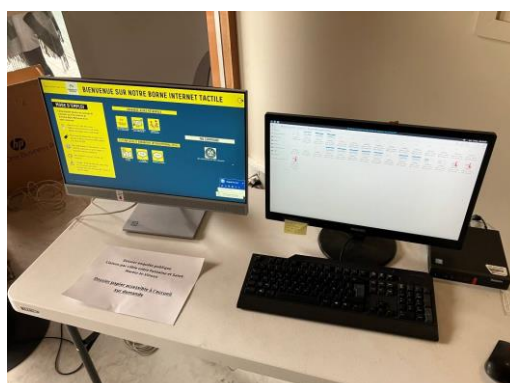
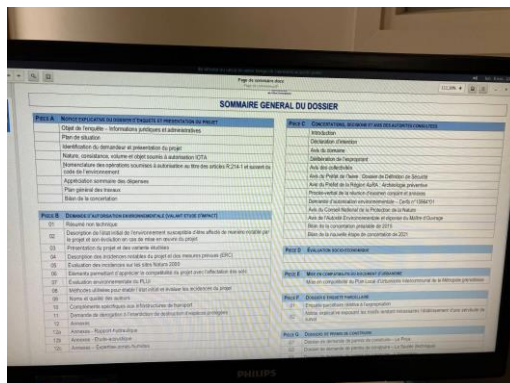
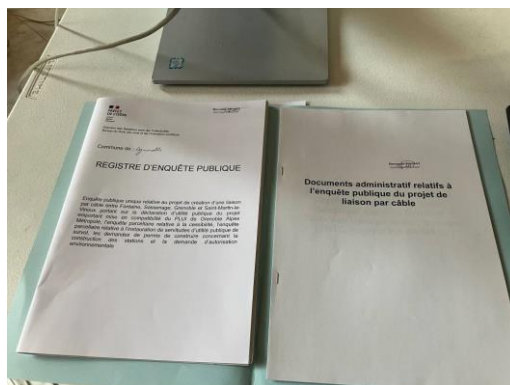


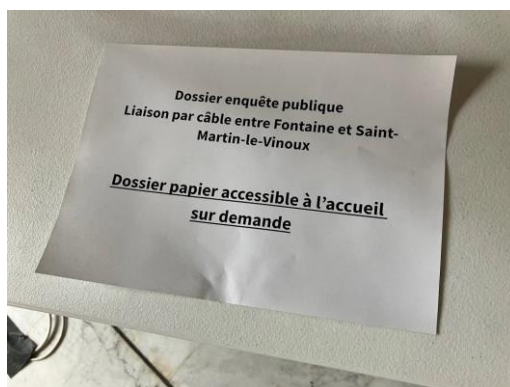
Mise à disposition du dossier complet de l’enquête publique et du registre

Dans le hall de la mairie, je constate que l’entier dossier d’enquête publique et son registre idoine sont à la disposition du public, en format numérique accessible par un ordinateur et des accès activés.

Une affiche annonce également que l'entier dossier en version papier est accessible sur demande à l'accueil.

Dans un bureau, je constate que l'entier dossier en format papier est présent.



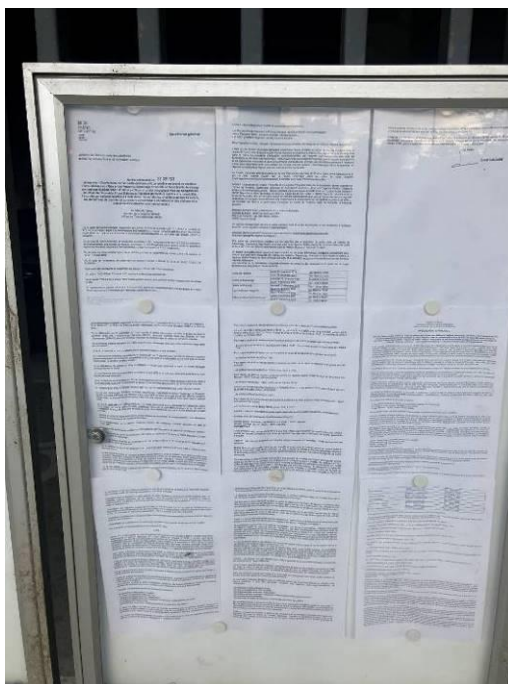


Mairie SAINT MARTIN LE VINOUX – 10 H 40

Je constate l'affichage de l'avis d'enquête publique, sur le panneau prévu à cet effet.

Cet affichage est visible et lisible du public.

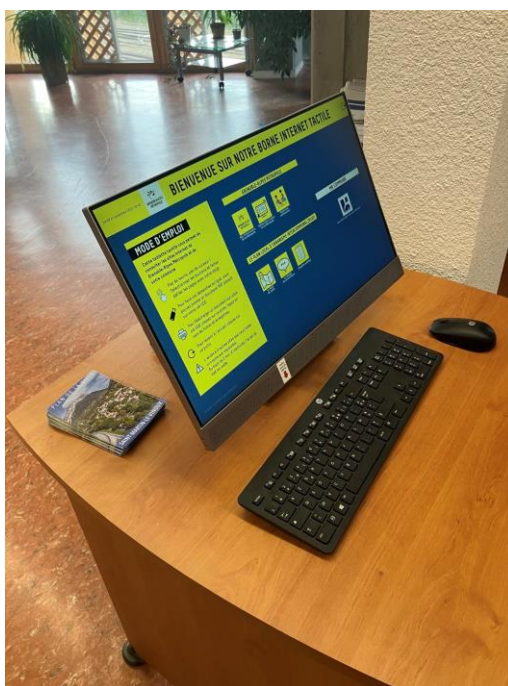


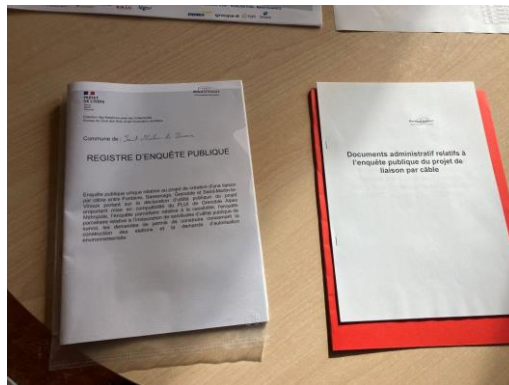
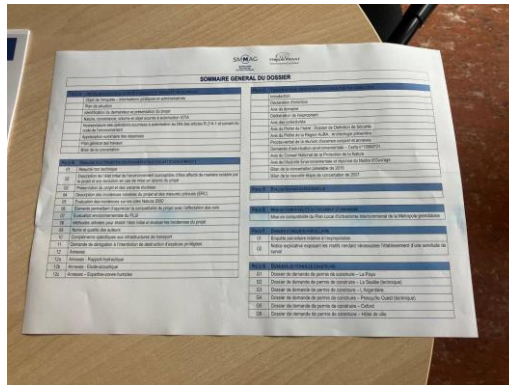


Mise à disposition du dossier complet de l'enquête publique et du registre

Je constate, à l'entrée de la mairie, la présence d'un affichage renvoyant vers le service Urbanisme pour ladite enquête.

Ainsi, dans ces locaux, je constate que l'entier dossier d'enquête publique et son registre idoine sont à la disposition du public, en format papier et en format numérique accessible par un ordinateur et des accès activés.

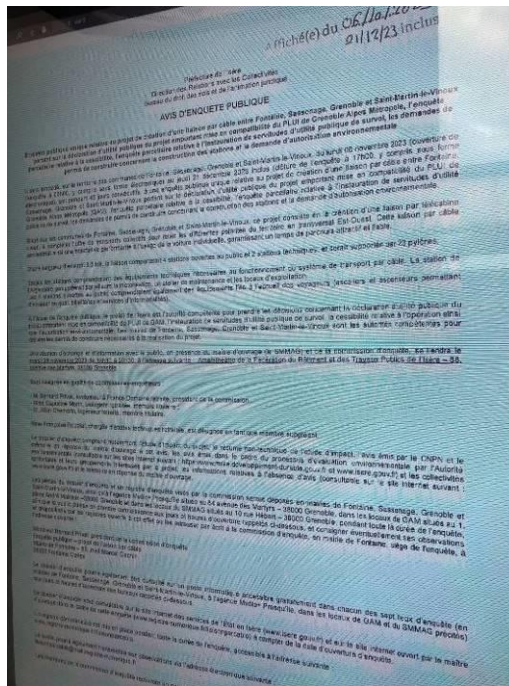




Mairie SASSENAGE – 11 H 10

Je constate l’affichage de l’avis d’enquête publique, sur le panneau prévu à cet effet (totem digital).

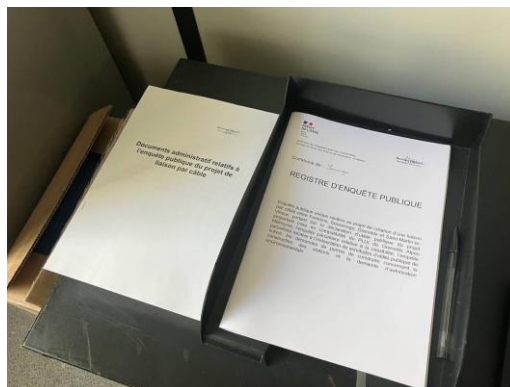
Cet affichage est visible et lisible du public.

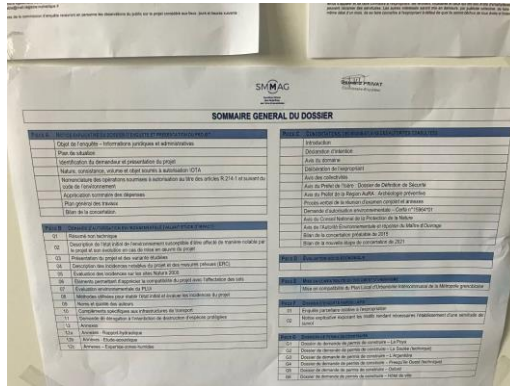
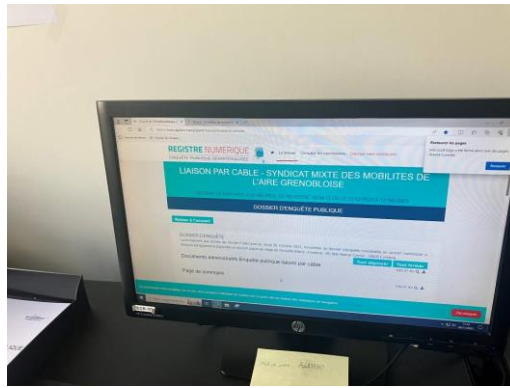


Mise à disposition du dossier complet de l'enquête publique et du registre

Je constate, à l'entrée de la mairie, la présence d'un affichage renvoyant vers le service Urbanisme pour ladite enquête.

Ainsi, dans ces locaux, je constate que l'entier dossier d'enquête publique et son registre idoine sont à la disposition du public, en format papier et en format numérique accessible par un ordinateur et des accès activés.





AFFICHAGES SUR LES LIEUX OU AU VOISINAGE DES AMENAGEMENTS, OUVRAGES OU TRAVAUX PROJETES

Je constate les affichages de l'avis d'enquête publique, sur les lieux ou au voisinage des aménagements, ouvrages ou travaux projetés.

Chaque point d'implantation est détaillé par une photographie de localisation, en préalable de la photographie de l'affichage concerné.

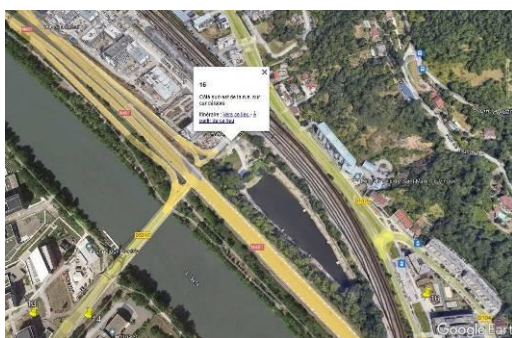
Ces affichages sont visibles et lisibles du public.

10H37 - SAINT MARTIN LE VINOUX avenue Général Leclerc





11H00 - SAINT MARTIN LE VINOUX Chemin de l'Etang



11H05 - SASSENAGE rue de la Maladière





11H23 - SASSENAGE rue du Taillefer



11H24 - FONTAINE – rue de l'Argentière, près de la rue Colonel Manhes





11H25 - FONTAINE – rue Pierre Courtade



11H26 - FONTAINE – rue Pierre Courtade



11H27 - FONTAINE – parking en bordure de la rue Pierre Courtade



11H50 - FONTAINE rue de l'Argentière, près de la rue d'Arcelle



11H52 FONTAINE intersection rue de la Sûre/rue de Chamechaude





11H55 - FONTAINE intersection rue de Sornin/rue Baptiste Marcet



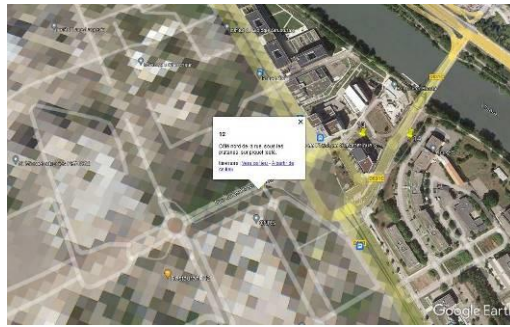
11H56 - FONTAINE rue du Saint Eynard



12H03 - GRENOBLE rue Jule Horowitz



12H04 - GRENOBLE Rue Jule Horowitz



12H06 - GRENOBLE Rue Rose Valland

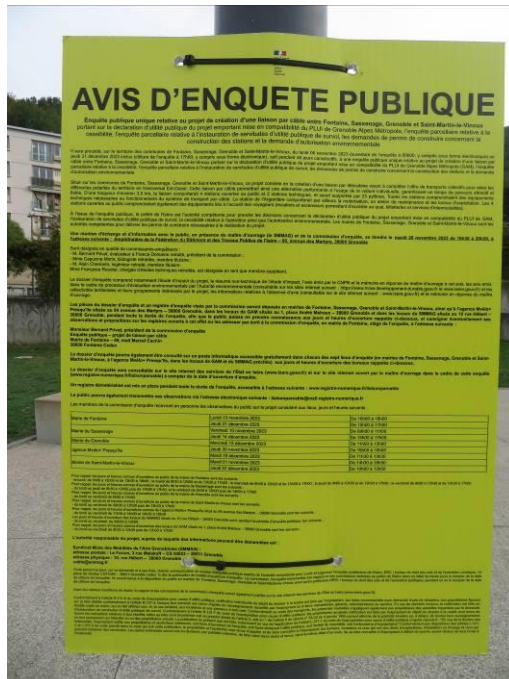


12H07 - GRENOBLE Pont d'Oxford



MODELE AVIS ENQUETE PUBLIQUE

J'ai inséré ci-après un modèle de l'avis d'enquête publique affiché sur chaque point mentionné précédemment.



Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

SELARL Henri MEZAGHRANI

Henri MEZAGHRANI



Coût : comme à l'original